

# Les rapports de force Québec- Ottawa

## Capacités et voies d'action d'Ottawa, ce qu'il faut savoir

- **Ottawa a le pouvoir de recourir aux forces armées et aux pouvoirs d'urgence.**

Le Canada a historiquement déployé l'armée au Québec : le déploiement le plus connu est celui d'octobre-1970 lors de la crise d'octobre (invocation du War Measures Act). Le gouvernement fédéral dispose d'outils légaux pour intervenir en situation d'« urgence » ou pour « soutenir le pouvoir civil ». [Encyclopédie canadienne](#)



- **Les règles aujourd'hui sont encadrées et ont évolué depuis 1970.**

Le War Measures Act a été remplacé par l'**Emergencies Act (1988)**, qui contient des garde-fous (consultation provinciale préalable dans certains cas, examen parlementaire, et possibilités de contrôle judiciaire). Par ailleurs, le **National Defence Act** et la doctrine d'« aid to the civil power » précisent comment et quand les Forces armées canadiennes (FAC) peuvent être employées à l'intérieur du pays. En clair : Ottawa a les moyens juridiques et matériels, mais aussi des contraintes politiques et juridiques. [Wikipédia](#)

- **Des épisodes du passé montrent des abus et des erreurs**, et des enquêtes ont suivi.

Les activités illégales du Service de sécurité de la GRC/RCMP dans les années 1960-70 ont été révélées et ont conduit, après enquêtes, à la création de l'agence civile CSIS. Cela montre à la fois la capacité d'appareils d'État à dépasser la loi et la capacité du système à produire des enquêtes et réformes ensuite. [Publications.gc.ca](#)

**Conséquence pratique :** Ottawa peut, en théorie et en pratique, employer des instruments coercitifs étatiques (police fédérale, RCMP, déploiement de FAC sous certaines conditions, pouvoirs d'urgence). Mais l'emploi massif de la force a un coût politique et international ; il n'est pas automatique et dépendra fortement du contexte (violence réelle, place des médias, réactions internationales, fracture de l'opinion publique).

## Que faire

Voici des leviers d'action concrets, non violents, et conçus pour réduire la probabilité d'une « réponse militaire » d'Ottawa et maximiser notre marge de manœuvre.

### A. Réduire la légitimité politique d'une répression

1. **Maintenir une discipline non violente stricte** — les images et faits de violence légitiment une répression ; la non-violence légitime la cause et fragilise la position du gouvernement fédéral s'il réagit durement. (Stratégie Gandhi/Sit-ins/Solidarité civile).
2. **Documenter et rendre publics** tout abus éventuel de l'État via observateurs indépendants, ONG, médias internationaux — transparence maximale. Les enregistrements vidéo, rapports juridiques, témoignages et dossiers médicaux pèsent lourd sur la scène internationale.
3. **Mobiliser des observateurs internationaux** (OIF, OSCE, ONG de défense des droits humains) bien avant toute crise pour obtenir des missions d'observation électorale/référendaire et créer un fichier d'observateurs prêts à venir sur demande. L'acceptation d'observateurs légitime le processus et augmente le coût politique d'une répression.

## B. Renforcer notre résilience civile (défense non militaire)

1. **Défense civile et continuité des services** : développer les capacités d'aide humanitaire, stocks stratégiques, centres médicaux cantonaux, corridors logistiques. Ça protège les populations si les tensions montent et réduit l'argument selon lequel l'ordre public est « hors de contrôle ».
2. **Communication sécurisée et résiliente** : infrastructures alternatives (radio, réseaux chiffrés, serveurs cantonaux) pour maintenir coordination et information, même sous coupure. (Tu as déjà des éléments dans ton plan.)
3. **Cybersécurité** : préparer la protection des infrastructures numériques (services bancaires, élection, communications). La capacité à maintenir services essentiels est un atout majeur.

## C. Préparer le terrain juridique et diplomatique

1. **Référendums et mandats clairs** : organiser des scrutins avec observateurs, règle de majorité claire, documentation, transparence — une légitimité populaire incontestable est le meilleur bouclier politique.
2. **Créer un dossier légal international** : constituer dès maintenant des mémoires juridiques (experts en droit international) soutenant le droit d'autodétermination ou au moins le droit à la négociation (ex. jurisprudence, avis d'experts, comparaisons historiques).
3. **Diplomatie préventive** : engager discrètement États et organisations qui pourraient jouer un rôle (Francophonie, pays nordiques, certains pays d'Amérique latine, États africains), expliquer la démarche pacifique et demander garanties d'observation ou soutien diplomatique en cas d'abus. La reconnaissance n'est pas acquise, mais l'isolement se réduit lorsque des acteurs internationaux comprennent et surveillent le processus.

## D. Stratégies politiques internes pour contenir la menace d'une intervention

1. **Construire des majorités larges** : rassembler syndicats, municipalités, communautés autochtones, milieux économiques locaux pour créer une coalition sociale très large. Plus l'opposition est large, plus les coûts politiques pour Ottawa augmentent.
2. **Conventions de non-agression civile** : accords formels (publiques) avec syndicats et services essentiels pour garantir la continuité des services lors d'actions civiles ; ces accords rassurent la population et réduisent l'argument sécuritaire d'Ottawa.
3. **Scénarios de désescalade** : préparer « offres de médiation » publiques et illégales (parfois utiles pour l'image) — ex. propos d'un processus négocié supervisé par des tiers internationaux si Ottawa menace d'intervenir.

## E. Si la menace d'intervention devient réelle : garder des canaux de désescalade

- **Prioriser la désescalade par la médiation internationale** : proposer immédiatement une médiation indépendante (ex. OIF, UE, pays amis) pour obtenir un moratoire sur toute mesure coercitive en échange d'un calendrier de négociation.
- **Mobiliser l'opinion internationale** : campagnes ciblées auprès des médias internationaux, parlements étrangers, ONG sur le respect des droits civils et la légitimité démocratique du processus.

## Légitimité vs. rapport de force : le calcul politique

- **Facteur clé** : la légitimité démocratique (un référendum clair, transparent, avec observateurs) multiplie notre pouvoir politique ; elle transforme la dynamique interne et internationale.
- **Coût pour Ottawa d'une répression** : une intervention militaire contre une population majoritairement non violente et légitimement consultée entraînerait un coût politique majeur, du risque d'isolement international et, possiblement, des sanctions politiques. Mais ce coût doit être **crédité**, il n'est pas automatique ; il dépendra beaucoup du moment, de la violence observable et des coalitions internationales.
- **Conclusion** : le rapport de force se construit **par la légitimité, la résilience et l'isolement politique d'Ottawa**, pas par l'escalade militaire. C'est à la fois plus sûr pour la population et plus efficace à moyen terme.

## Quelques références utiles (pour approfondir la base factuelle)

- Déploiement militaire pendant la crise d'octobre 1970 : historique et analyses. [Encyclopédie canadienne+1](#)
- Remplacement du War Measures Act par l'**Emergencies Act** (1988), garde-fous actuels. [Wikipédia](#)
- National Defence Act, « aid to the civil power » (cadre légal pour l'emploi des FAC sur le territoire). [Canada](#)
- Enquêtes sur les activités illégales du RCMP Security Service (années 1970) et création de CSIS. [Publications.gc.ca](#)

## En bref (résumé actionnable)

1. **Ne pas chercher d'appui militaire étranger**, c'est illégal, dangereux et isolant ; je ne peux pas aider dans cette voie.
2. **Prioriser la légitimité démocratique** : référendums limpides, observateurs internationaux, large coalition sociale.
3. **Renforcer la résilience civile non violente** (défense civile, communications, stocks, cybersécurité).
4. **Préparer le dossier juridique et la diplomatie préventive** : experts en droit, lobbying discret auprès d'États/organisations.
5. **Documenter et rendre publics** tous les incidents, la transparence augmente le coût politique d'une répression.